



Brevet Professionnel

EDUCATEUR CANIN

BP EC - Niveau 4

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture -



Conditions d'entrée

- Justifier d'un an d'activité à temps plein,
- Avoir un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou supérieur ou
- Justifier d'un an d'activité dans le secteur professionnel ou
- Justifier de trois ans d'activité tout secteur confondu et
- Etre retenu à l'entretien de motivation
- Posséder un chien en règle à l'entrée en formation.

Recrutement

Pré-inscription sur le site Internet : www.animapole.fr

Entretien de motivation, connaissance du métier et du milieu professionnel.

Métiers visés

Plusieurs secteurs d'activités sont accessibles au terme de la formation :

- Education canine
- Elevage canin
- Conseil auprès des propriétaires de chiens
- Chef d'entreprise dans le domaine cynophile

Financement de la formation

Les possibilités de financement varient en fonction du statut des candidats :

- Formation financée par le Conseil Régional (Suivant votre statut : positionnement pôle emploi, mission locale, cap emploi...)
- CPF de Transition Professionnel
- Contrat de Professionnalisation
- Autres ...

Nous vous accompagnons dans le financement de votre formation.

Objectifs de la formation

Permettre aux apprenants d'acquérir des compétences professionnelles et des savoir-faire pour exercer le métier d'ouvrier qualifié sur une exploitation viticole.

Permettre à des apprenants d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

Organisation de la formation

Lieu de Formation : **CFAA/CFPPA du Lot, Site de Gramat - Longayrie.**

Date de début : **Septembre 2021**

Date de fin : **Juin 2022**

Nb d'heures de formation en Centre : 800 heures

Nb d'heures en Entreprise : 400 heures



Contenu

MODULES	HEURES
Expression et Communication	36h
Mathématiques	37h
Economie	70h
Cynotechnie	60h
Education canine	140h
Conseil à la clientèle	140h
Ethologie	70h
Gestion commerciale des prestations	70h
Règlementation de l'activité et création d'entreprise	40h
PSC 1	7h
Informatique	28h
Obéissance	35h
Médiation animale	35h

Modalités d'Evaluation

Les évaluations sont organisées sous forme d'**entretien d'explicitation**.

Pour obtenir le diplôme du BP, il faut valider l'ensemble des capacités.

Vous souhaitez vous professionnaliser sur une capacité en particulier ?

C'est possible ; **chaque capacité peut être certifiée indépendamment** soit par la voie de la VAE soit à l'issue d'une formation.

Hébergement Restauration

Le CFAA – CFPPA du Lot propose un internat à Lacapelle-Marival accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

Un foyer est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "**restauration**" en petit –déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au **self de 80 places**.

Contact

Les référents formations sont en lien avec les financeurs et prescripteurs de la formation, **nous vous accompagnons** dans vos démarches administratives et vous guidons vers les organismes adéquats.

Vous pouvez contacter le standard pour avoir des renseignements généraux sur cette formation. Une fois pré-inscrit, (sur notre site internet : www.animapole.fr) la référente de la formation prendra contact avec vous en temps utile.

Standard : 05.65.40.80.28

Mail : cfa.lot@educagri.fr